	INFORMATION SUR LE PERSONNEL EVENTUELLEMENT A REPRENDRE AU SENS DU CODE DU TRAVAIL (L.1224-1)						BIENS MEUBLES RESTANT SUR PLACE A LA PRISE D'EFFET DE L'AOT
	Salaires Brut annuels versés en 2020 (en € sur 1 an)	**Cout Salarial avec charges en 2020 (en € sur un an)**	**Convention collective applicable**	**Nombre d'employés concernés (tout contrats confondus)**	**Nombre d'employés en CDI concernés**	**Nombre d'employés en CDD concernés**	
CROISIERES ET DECOUVERTES LE GRAND BLEU 97434 SAINT GILLES LES BAINS	735 000	910 000	Code du travail maritime + convention par cet loisirs	35	22	13	NEANT
Autres lots	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	